

solidarités communique :

L'AMAR : La ville de Neuchâtel se met au garde-à- vous

Le PLR demande que le Conseil Communal « prenne des mesures immédiates pour mettre fin à cette occupation ». Moins de 24h après, le Conseil Communal décide « le collectif L'Amar doit quitter les lieux immédiatement ».

Le Conseil Communal invoque des questions de sécurité, dans une maison qu'il laisse sciemment à l'abandon depuis trois ans, alors qu'elle n'est pas en si mauvais état, et qu'elle convient parfaitement à l'activité sociale et culturelle que l'association L'AMAR a commencé d'organiser depuis vendredi passé. Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage.

Est-ce parce que dès le départ des liens se sont tissés entre l'association et les migrants en situation précaire que le Parti radical, le vrai décideur en la matière, veut mettre une halte-là ?

Le Conseil communal ne comprend-il pas qu'une partie de la jeunesse a besoin de lieux à elle, où elle organise son monde dans le respect du voisinage et de la sécurité, mais sans se soucier d'ordres venus d'en haut et où ce n'est pas la capacité financière qui décide ? Une jeunesse qui ne veut pas d'un monde où les loisirs sont faits de discothèques et de casinos et qui ne veut pas devenir un acteur institutionnel.

Les louvoiements du Conseil communal qui change d'avis du jour au lendemain sont insoutenables pour les personnes qui s'impliquent pour ce lieu nécessaire. C'est notre camp, et nous demandons au Conseil communal d'arrêter, lui aussi immédiatement, de jouer au soldat obéissant du PLR.

solidarités Neuchâtel, le 27 avril 2016